



CATHERINE MORIN-DESAILLY

## «Mettons fin aux abus de position dominante des géants d'Internet»

19/12/2017

**Catherine Morin-Desailly, Présidente de la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication au Sénat, a pris connaissance avec intérêt de la démarche du Ministre de l'Économie Bruno Le Maire à l'encontre d'Amazon, en assignant la société devant la justice pour abus de pouvoir envers les commerçants de sa place de marché.**

Résultant d'un abus de position dominante des géants de l'internet, est dénoncée par Catherine Morin-Desailly depuis plusieurs années dans ses différents rapports parlementaires. La sénatrice a déposé une Proposition de Résolution Européenne visant à réformer le droit de la concurrence européenne afin de le rendre plus vite applicable dans des cas d'abus de position dominante. Cette proposition a été votée à l'unanimité par le Sénat en septembre dernier.

Catherine Morin-Desailly invite Le Ministre de l'Économie à se saisir de cette résolution afin d'intervenir au niveau européen, seul niveau institutionnel susceptible d'apporter une réponse satisfaisante sur le plan juridique à cette situation.

Contact presse : **Géraldine SQUENEL**

01 42 34 30 58 - [udipresse@senat.fr](mailto:udipresse@senat.fr)

Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)

Twitter : **@UDIUC**

Facebook : **SenateursUDIUC**